

Département de le DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil quatorze, le 26 août, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation : 19 août 2014

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	61
Présents	43
Votants :	49
Pour :	49
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires :

Gérard DEBET, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie SALVETAT, Patricia FLAGEAT, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER, Gaston GRAND, Jean-Marie CHANQUI, Nadine ÉLOI, Yves MOREAU, Catherine LUSTRISSY, Roland MOULINIER, Charles SOL, Serge EYMARD, Claude MALAURIE, Isabelle COMBESCOT, Laurent DELAGE, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PÉDENON, Jean-Claude GUARISE, Camille GÉRAUD, Michel LAPOUGE, Jean-Michel LAGORCE, Bernard BEAUDRY, Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Jean-Pierre JACQUINET, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Laurent PELLERIN.

Suppléants :

Amandine DUCHEYRON représente Gérard MERCIER, Jean-Marie CHAMPAGNE représente Jean-Michel LAGORSE, Jean-Claude COSSART représente Bernard DURAND, Yves THOMASSON représente Dominique DURAND.

EXCUSÉS

Titulaires : Didier CLERJOUX, Dominique DURUY, Claude de FLEURIEU, Bertrand CAGNIART, Gérard MERCIER, Jean-Michel DEMONEIN donne pouvoir à Stéphane ROUDIER, Jean-Michel LAGORSE, Annie DELAGE, Jacques MIGNOT, Daniel BOUTOT, Pierre AUGUSTE donne pouvoir à Gérard DEBET, Olivier ROUZIER, Francis AUMETTRE, Bernard DURAND, Laurent MONTEIL, Régine ANGLARD donne pouvoir à Serge PÉDENON, Pierre DELMON donne pouvoir à Roger LAROUQUIE, Sabine MALARD, Francis VALADE donne pouvoir à Serge EYMARD, Arlette VERDIER donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND.

SECRÉTAIRE : M. Michel LAPOUGE

OBJET : Remboursement des frais périscolaires à la Communauté de Communes Vallée de l'Homme

VU l'arrêté préfectoral n° 11/179 en date du 28 décembre 2011,
VU l'article L 1321-1 portant sur les transferts de compétence,
VU l'article L 5211-5 et notamment son alinéa III portant sur les transferts de compétence,
VU l'arrêté préfectoral n° 2013150-0003 du 30 Mai 2013 portant création de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale issu de la fusion de la Communauté de Communes Causses Vézère,

Communauté de Communes du Terrassonnais, Communauté de Communes du Pays de Hautefort et du Syndicat Intercommunal de la zone d'activités des Chasselines.

Monsieur le Président indique au Conseil communautaire que dans le cadre de la compétence « Enfance-Jeunesse » et suite à la création par fusion de la Communauté de Communes au 1^{er} janvier 2014, il y a lieu de rembourser, conformément au Contrat Enfance signé avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Dordogne, les sommes engagées par la Communauté de Communes Vallée de l'Homme pour l'accueil périscolaire des enfants de la commune d'Auriac-du-Périgord qui fréquentent l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement « Les Mascottes » d'Aubas.

Il précise que cet accueil a représenté 312,12 journées durant l'année 2013 pour un montant de 7.634,57 €TTC et qu'il est donc nécessaire de rembourser la Communauté de Communes Vallée de l'Homme.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le remboursement d'un montant de 7.634,57 €TTC à la Communauté de Communes Vallée de l'Homme pour la prise en charge de l'accueil périscolaire des enfants d'Auriac-du-Périgord,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces correspondant à ce remboursement.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à TERRASSON-LAVILLEDIEU, le 27/08/2014.

Le Président,

Dominique BOUSQUET.